

Marcel FOURNIER,
[sociologue, département de sociologie, Université de Montréal]

(1977)

“La fin d’un académisme”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel FOURNIER,

[sociologue, département de sociologie, Université de Montréal];

"La fin d'un académisme".

Un article publié dans la revue **Recherches sociographiques**, 1977, 18, 2 : pp. 295-305). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

[M. Fournier nous a autorisé à diffuser la totalité de son œuvre publiée au Québec, le 12 décembre 2002]



Courriel : marcel.fournier@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 20 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,
province de Québec.



Marcel FOURNIER,

[sociologue, département de sociologie, Université de Montréal];

“La fin d’un académisme”.



Un article publié dans la revue **Recherches sociographiques**, 1977, 18, 2 : pp. 295-305). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

L'Académie des sciences morales et politiques, Travaux et communications, Vol.I, Sherbrooke, Éditions Paulines, 1973, 278 p. ; Vol. II et III, Montréal, Bellarmin, 1974 et 1977, 244 et 165 p.

[Retour à la table des matières](#)

Le développement récent des sciences humaines et sociales au Québec s'est caractérisé par une spécialisation progressive de chacune d'entre elles (enseignement, réseaux, instances de diffusion et de gratification, etc.) : d'une situation qui se caractérisait par une sorte d'indifférenciation - toutes les sciences humaines et sociales étaient des « sciences morales » et, de ce fait, étaient subordonnées à la philosophie (thomiste) -, on est passé, après une brève période de discussion, à un état d'indifférence et d'ignorance mutuelle quasi totales.

Jusqu'à la fin des années 1950, les relations entre les diverses sciences humaines et sociales sont demeurées étroites. L'analyse de la participation des spécialistes en sciences sociales et humaines aux congrès annuels de l'ACFAS permet en effet de constater qu'avant 1955, il n'y a qu'une faible différenciation entre la philosophie et les autres sciences sociales et humaines : les philosophes, qui sont habituellement les plus nombreux à présenter des communications (entre 30% et 50%) se regroupent fréquemment avec les membres d'autres disciplines dans une section appelée « Sciences morales et sociales », « Philosophie et sciences sociales » ou « Philosophie et psychologie ». Et même lorsqu'ils se réunissent dans une section autonome, se joignent souvent à eux des non-philosophes : ce sont des scientifiques (Adrien Pouliot, Cyrias Ouellet, l'Abbé Vachon), des sociologues (Léon Gérin, J.-Ch. Falardeau, J. de Laplante, le R.P. Lévesque, o.p.), des géographes (B. Brouillette), des psychologues et parfois des historiens. Les philosophes, en particulier ceux de l'Université Laval, se préoccupent alors du développement d'autres disciplines et

tentent d'intéresser à leurs activités les membres de ces disciplines : la diversité de leurs champs d'intérêts se manifeste dans la variété des conférences que la Société de philosophie de Québec organise (entre 1937 et 1940, conférences sur l'art, la littérature, l'anthropologie, les recherches du sociologue Sorokin, etc.). Une telle interdépendance entre les diverses sciences sociales et humaines caractérise aussi une autre société savante, la Société de géographie qui, créée en 1939, est, au cours des années 1940, très active et dynamique : réunissant non seulement des géographes mais les membres prestigieux d'autres disciplines intellectuelles et scientifiques - parmi les membres fondateurs, on retrouve Jacques Rousseau, Mgr Maurault, Jean Bruchési, Léon Lortie, Mgr Chartier, Jean-Marie Nadeau, le Frère Marie-Victorin, Aegidius Fauteux -, elle anime d'importantes réunions d'étude, par exemple avec l'ethnologue français Claude Lévi-Strauss, et participe activement aux congrès annuels de l'ACFAS.

Ce n'est qu'au moment où les sciences sociales connaissent un développement rapide et qu'elles se différencient entre elles, que leurs rapports avec les autres sciences humaines (philosophie, histoire, géographie, etc.) se modifient. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre les diverses transformations dont sont l'objet les facultés de sciences sociales depuis le début des années 1950 : élimination des cours de « Doctrine sociale de l'Église », de « Philosophie sociale », etc., modification du nom de certains départements - le Département de sociologie et de morale sociale de l'Université Laval devient, lorsque J.-Ch. Falardeau en prend la direction, le département de sociologie -, création de nouveaux départements (anthropologie, criminologie, démographie, etc.). Un autre indice de cette transformation qu'est la distanciation entre les sciences sociales et la philosophie est la création, à partir principalement de 1955, de sections indépendantes de sciences sociales aux congrès annuels de l'ACFAS. Même si d'une année à l'autre, la dénomination de ces sections change (« Sciences sociales et géographie », « Ethnologie, linguistique et histoire », « Sciences de l'homme », « Sociologie, anthropologie et psychologie sociale », etc.), le processus de différenciation apparaît alors irréversible, d'autant plus qu'à la fin des années 50, les spécialistes en sciences sociales se multiplient, envahissent les congrès annuels de l'ACFAS et acquièrent une plus grande légitimité. ¹

Il peut dès lors apparaître paradoxal qu'en 1961, des spécialistes en sciences sociales et humaines mettent sur pied une Académie des sciences morales et politiques qui puisse regrouper des « membres, représentant plusieurs disciplines des humanités et des sciences sociales, nommément la sociologie, la démographie et la géographie, le droit, l'économique, l'éducation, l'histoire et la philosophie, la

¹ M. FOURNIER, « Les conflits de discipline : philosophie et sciences sociales au Québec, 1920-1960 », in *La Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976, pp. 207-257. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

politique, les sciences religieuses ». ² Constituée de huit sections ³, chacune se composant de trois membres, cette académie, qui est présentée comme une « création » de l'Académie canadienne-française ⁴, est une initiative d'autant plus étonnante qu'en 1935 un groupe d'intellectuels, parmi lesquels on retrouvait Jean Bruchési (histoire), Jean Laureys (H.E.C.), Gérard Parizeau (H.E.C.) et Raymond Tanghe (géographie), avait créé une société savante similaire, la Société des sciences morales et politiques : ne regroupant qu'une vingtaine de membres dont les préoccupations étaient très diversifiées, celle-ci n'organisa que quelques réunions et conférences et ne parvint guère à jouer un rôle d'animation lors des congrès annuels de l'ACFAS. Cet échec s'explique tout autant par la faiblesse numérique des spécialistes en sciences sociales que par la position hiérarchiquement inférieure de ces « nouvelles » disciplines au sein du champ intellectuel et du système universitaire québécois. À un moment où ils n'ont qu'une faible légitimité culturelle et où leur insertion institutionnelle demeure fragile, ces spécialistes ont en effet tout intérêt à s'appuyer sur des disciplines considérées comme soit plus rigoureuses soit plus prestigieuses et, plutôt que de se replier, à établir des alliances ou tout simplement des contacts avec les membres de ces disciplines. On comprend ainsi que les « jeunes » chercheurs de l'École des sciences sociales de l'Université Laval aient pu se servir des sessions de l'ACFAS organisées par la Société de philosophie comme première tribune et qu'ils y aient présenté leurs premières communications scientifiques : tel fut le cas de Jean-Charles Falardeau qui, en 1942 et 1943, exposa, dans la section de philosophie, des résultats des recherches qu'il effectuait pour l'obtention d'une licence en sciences sociales. ⁵

Mais depuis que, d'une part, les spécialistes en sciences sociales ont acquis une audience plus large, qu'ils ont accès à de nombreux postes sur divers marchés et qu'ils se sont donné leur propre instance de diffusion et d'organisation professionnelle et que, d'autre part, la philosophie et aussi les sciences religieuses ont perdu de leur importance et qu'elles ont dû accepter, sur le terrain qu'elles monopolisaient, c'est-à-dire celui de la Culture générale, la concurrence des sciences sociales, on ne peut que s'étonner de voir des intellectuels de formations très diverses tenir, avec une « fidélité exemplaire », précise Richard Arès, s.j., dix réunions par année et publier, de façon

² A. FAUCHER, « Présentation », Travaux et communications, III, 1977, p. 9.

³ Ces sections sont : Philosophie et religion, Sciences politiques, Sciences juridiques, Sociologie et écologie humaine, Économie, Géographie humaine et démographie, Ethnologie et anthropologie, Pédagogie et autres sciences de l'éducation.

⁴ Le fondateur et le président de cette Académie canadienne-française, qui fut créée en 1935, est Victor Barbeau.

⁵ Ces deux communications eurent pour thème : « Le communisme réalise-t-il l'idéal absolu du marxisme ? » (1942) et « L'économie est-elle fondamentale dans le marxisme ? » (1943). Il est à noter que le premier texte que Falardeau publia à l'étranger le fut dans une revue philosophique (« Personne humaine et société », Bulletin de la Société de philosophie de Bordeaux, Vol. 25, août 1950).

plus ou moins régulière, un recueil de leurs mémoires et travaux. Par ailleurs, il n'est pas facile de comprendre qu'une telle Académie des sciences morales et politiques puisse regrouper des intellectuels apparemment très différents, qui au cours des années 1940 et 1950 ont été en concurrence et parfois même en conflit (nationalisme/fédéralisme, querelle sur la confessionnalité des mouvements sociaux, etc.). Aurait-on pu imaginer qu'une entreprise commune aurait pu réunir un François-Albert Angers, dont un des textes polémiques les plus virulents a été consacré à l'École des sciences sociales de l'Université Laval et à son doyen, le R.P. Lévesque, o.p., et un Jean-Charles Falardeau ou un Albert Faucher ?

Parce qu'il s'agit d'une académie, c'est-à-dire d'une société savante qui sélectionne un nombre limité d'intellectuels et de scientifiques, on peut évidemment penser, et c'est l'image que tendent à imposer les membres, que la condition d'accès à cette société est d'avoir contribué de façon significative au développement de l'une ou l'autre des sciences morales et politiques et que cette condition fonctionne indépendamment des divergences intellectuelles, religieuses et politiques. Un examen des curriculum vitae de chacun des membres de l'Académie permet de constater que celle-ci tend à regrouper des intellectuels qui « font autorité » dans leur discipline, c'est-à-dire qui ont acquis des postes de responsabilité (directeur de département ou d'institut, doyen de faculté, etc.), qui ont obtenu de nombreuses gratifications intellectuelles (prix, doctorats honorifiques, etc.) et qui ont déjà, au sein d'autres sociétés savantes (Société royale du Canada), été cooptés par leurs pairs. Tout porte donc à croire -le choix même du nom « Académie » indique le caractère élitiste d'une telle société - que la « qualité » des recherches et des publications est le principal critère de sélection des membres.

**Positions scientifiques des membres et collaborateurs
de l'Académie des sciences morales et politiques.**

	Poste de direction dans l'enseignement universitaire	Prix doctorat honorifique, etc,	Membre de la société royale du Canada	Biographie des auteurs québécois
Oui	12	8	12	16
Non	4	8	4	5
N.s.p.	5	5	5	-
TOTAL	21	21	21	21

SOURCE : R. HAMEL, J. HARE et P. WYCZYNSKI, Dictionnaire pratique des auteurs québécois, Montréal, Fides, 1976.

Toutefois, il n'est nullement évident que l'Académie des sciences morales et politiques regroupe tous les intellectuels ou spécialistes québécois en sciences

humaines, religieuses et sociales qui se sont distingués par la « qualité » de leurs travaux. Il est un autre attribut commun à tous les membres de cette Académie, qui est plus déterminant : ceux-ci ont en effet en commun d'être tous âgés de plus de cinquante ans. Pour rendre compte de cette surreprésentation d'intellectuels âgés, dont certains sont déjà à la retraite, on peut certes évoquer un trait caractéristique des communautés scientifiques, à savoir la gérontocratie : selon cette hypothèse, l'accès aux positions de pouvoir et de prestige serait, en science, fonction de l'ancienneté ou de l'âge (professionnel). Cependant, même s'il existait une relation significative entre l'âge et la position scientifique ou la reconnaissance scientifique, cette relation ne suffirait pas à expliquer le fait qu'en fin de carrière, des intellectuels qui occupent déjà des positions supérieures et se sont vu attribuer les gratifications nationales les plus prestigieuses, tentent d'organiser une nouvelle instance de diffusion (et de gratification).

Une telle initiative, qui est « encore à peine connue du public » et qui, par ailleurs, « ne recherche guère le sensationnel ni ne se permet des déclarations fracassantes faisant les manchettes des journaux », ⁶ est en fait une entreprise proprement académique, en ce sens qu'elle a pour fonction non seulement de recruter et de rendre visible « l'élite » du milieu académique (universitaire) mais aussi d'autoriser cette « élite » à imposer les normes (académiques) auxquelles doit se conformer tout discours savant ou travail scientifique. Plus précisément, pour des intellectuels qui ont comme caractéristique commune principale d'avoir entrepris ait même moment une carrière universitaire ou intellectuelle, il s'agit, par la construction d'une académie qui joue aussi la fonction du « cercle », de se rappeler et de rappeler (aux plus jeunes) les conditions qu'ils ont dû respecter pour accéder à une carrière universitaire (ou intellectuelle) et pour y réussir.

Pour la plupart, les membres de l'Académie des sciences morales et politiques ont effectivement reçu leur formation universitaire et ont aussi entrepris leur carrière intellectuelle avant la fin des années 50, c'est-à-dire avant que les universités québécoises francophones ne connaissent d'importantes transformations qui doivent leur spécificité non seulement à un accroissement très rapide de la population étudiante, mais aussi aux réactions ou réponses que ces institutions ont alors apportées. Afin de répondre à « l'envahissement » de l'université par une population étudiante de plus en plus diversifiée en fonction de son itinéraire scolaire et social, on a alors recours à différentes mesures : création des nouveaux départements et facultés, développement d'une bureaucratie universitaire, accroissement de la dépendance financière à l'égard de l'État, modification des règles de recrutement et de carrière, etc. Plus que toute autre discipline, les sciences sociales et humaines bénéficient largement du développement universitaire des années 60, mais en même temps, elles

⁶ Richard ARÈS, « Présentation », Travaux et communications, II, 1974, p. 12.

sont plus profondément marquées par les diverses transformations que le système universitaire connaît : relativement « jeunes », ces disciplines ne peuvent guère maintenir les règles traditionnelles de recrutement du corps professoral et procéder à une sélection sévère, qui tienne compte à la fois des titres que les candidats ont obtenus et du rapport à la discipline (et plus largement au travail intellectuel) qu'ils ont intériorisé. Une analyse des politiques de recrutement (et de carrière) dans les différents départements de sciences sociales et humaines permettrait de démontrer qu'au cours des années 60, et principalement au moment de la création de l'Université du Québec à Montréal, on doit, devant une pénurie relative de main-d'œuvre qualifiée, assouplir les normes d'accès à l'enseignement et de réussite dans la carrière universitaire : abaissement de l'âge d'accès à l'enseignement universitaire, accélération des carrières, obtention rapide de la permanence, etc. Une telle transformation des critères de recrutement imposée par l'urgence du moment est au principe d'une nouvelle division du corps enseignant qui apparaît alors et qui oppose des groupes de professeurs séparés moins par l'âge ou la génération (au sens commun du terme) que par des systèmes différents de dispositions à penser et à agir, c'est-à-dire en fait par des habitus universitaires différents.⁷

La publication par l'Académie des sciences morales et politiques de ses travaux et communications au tout début des années 70 s'inscrit dans cette nouvelle conjoncture. Même si ses membres ont déjà, à la suite de nombreuses années d'enseignement et de recherche et sur la base de nombreuses publications scientifiques, acquis une « autorité » scientifique, ils sont alors en concurrence avec des « jeunes » professeurs qui apparaissent plus « modernes » (par leur orientation intellectuelle, par leurs méthodes pédagogiques, etc.) et qui sans détenir les attributs traditionnels de l'universitaire (maîtrise écrite et orale d'une ou plusieurs langues, distinction dans l'habillement, style de vie, etc.), obtiennent, par le biais d'une revendication collective, leur permanence et gravissent rapidement les échelons de la hiérarchie universitaire. On retrouve, d'ailleurs, dans plusieurs textes des Travaux et communications, une certaine nostalgie à l'égard d'un état ancien du système universitaire : dans ses « Réflexions sur l'université en général et l'Université Laval en particulier », Jean-Charles Falardeau regrette que l'université soit devenue une « entreprise » au service de l'ordinateur, que la qualité de l'enseignement soit subordonnée à la recherche d'une rentabilité (financière), que les étudiants soient plus ignorants, etc. « Je ne puis, avoue-t-il, que déplorer ce qui est devenu une pénible dégradation des objectifs traditionnels de l'enseignement universitaire soit : une déperdition des contenus au bénéfice des contenants. » Ce que regrette Falardeau, et ce sentiment semble partagé par ses collègues de l'Académie, c'est en fait l'(ancien) rapport que l'universitaire entretenait avec son propre travail (et le travail des autres

⁷ Voir à ce sujet : P. BOURDIEU, L. BOLTANSKI et P. MALDIDIER, « La défense du corps », Informations sur les sciences sociales, 10, 1971, pp. 45-80.

universitaires, c'est-à-dire la littérature savante) et aussi avec le public. Dans sa critique des deux ouvrages de Léandre Bergeron, Albert Faucher montre bien, pour sa part, que ce qui l'oppose à ce jeune historien c'est beaucoup moins une orientation théorique qu'une conception d'un travail scientifique lui-même : loin d'être le résultat d'une véritable recherche scientifique, c'est-à-dire laborieuse et rigoureuse, bien documentée et articulée théoriquement, les ouvrages de Bergeron lui apparaissent comme « un abus de parole, un gaspillage de papier ... et de temps chez un professeur qui n'aurait rien trouvé d'autre à faire de ses étés ». L'« imposture » est, dans ce cas, d'autant plus grave qu'au lieu de s'adresser sérieusement à un « petit » public averti et de subir l'évaluation de ses pairs, l'auteur préfère la recherche rapide de profits (matériels plus que symboliques) en publiant dans sa propre maison d'édition des « livres de poches qui se veulent populaires » et en s'amusant à des « enfantillages » (fautes grammaticales, expressions vulgaires, etc.).

Connaissance de la littérature savante, respect des données, utilisation correcte de la langue française, acceptation de l'évaluation des pairs . . . autant d'éléments d'une éthique scientifique dont l'explication est rendue nécessaire par la désinvolture des jeunes générations de chercheurs. Il ne fait aucun doute que la plupart des collaborateurs des Travaux et communications partagent aussi cette (ancienne) éthique : ils fondent en effet leurs analyses ou réflexions sur une grande érudition, c'est-à-dire connaissance des textes anciens (« Géographie rétrospective : du Danube d'Hérodote au Missouri de Tableau », « Éveil de la conscience géographique durant l'Antiquité », « Variations sur un prologue : Saint- Bonaventure », « Thomisme et psychologie pédagogique », « La Réforme et le De Transitu Hellenismi ad Chrystianismum de Guillaume Budé », etc.), manifestent une large culture (gréco-latine) générale et maîtrisent parfaitement la langue française. L'idéal auquel ces intellectuels semblent se référer à travers leurs propres écrits est assez bien décrit dans le portrait que R. Hamel, J. Hare et P. Wyczynski tracent de l'un des membres de l'Académie : « Sa vaste culture générale, sa connaissance de la civilisation gréco-latine, ses préoccupations constantes face aux problèmes de l'homme contemporain et l'intérêt qu'il porte depuis toujours à la littérature et à la langue canadienne-française, mentent à Maurice Lebel une place éminente parmi les humanistes du Québec contemporain. »⁸

À leur façon, ces intellectuels répondent à l'appel qu'en 1938 Victor Barbeau lançait aux « médecins, architectes, ingénieurs, professeurs » en les invitant à « être cultivés », c'est-à-dire à se distinguer dans les manières (politesse, savoir-vivre, délicatesse, bienséance), le vêtement et le langage, à avoir de la personnalité (et des idées), à être soucieux de leur enrichissement culturel (achat de livres et de revues, fréquentation des théâtres et des musées, etc.) et à faire valoir le fait français au

⁸ Dictionnaire pratique des auteurs québécois, op. cit., p. 421.

Canada. La publication, dans les Travaux et communications d'un texte de Barbeau est donc loin d'être un simple geste de politesse à l'égard de l'un des animateurs les plus actifs de la vie intellectuelle québécoise des précédentes décennies : même s'ils ne partagent pas entièrement l'orientation théorique ou les opinions politiques de cet intellectuel qui se dit « bourgeois », les membres de l'Académie apparaissent tout aussi conscients de la nécessité de « réagir en bloc contre le laisser-aller, la vulgarité qui s'aggravent, s'épaississent de jour en jour ». Ils ont d'ailleurs, pour la plupart, entrepris leur carrière intellectuelle à un moment où « toute notre existence clamait notre pauvreté culturelle » et se sont consacrés à « élever au-dessus de zéro notre température intellectuelle ». Dans une certaine mesure, ces intellectuels sont marqués par les conditions mêmes de la lutte qu'ils mènent alors : devant les nombreuses résistances, ils sont en effet contraints de se doter des attributs du scientifique (esprit de sérieux, rigueur intellectuelle, positivisme, etc.), tout en conservant ceux de l'intellectuel « traditionnel » (connaissance de la philosophie, goût des arts et des lettres, maîtrise des langues grecque, latine et française, etc.). Ils se consacrent à propager la « religion de l'esprit », mais ils n'abandonnent pas l'« esprit de religion ». Et même s'ils sont critiqués à l'égard de toute forme de rhétorique -« Cessons, écrivait Falardeau en 1944, de dissenter a priori sur un ton lyrique ou apologétique et mettons-nous avec patience et sincérité à l'étude de notre société » -, ils n'en recherchent pas moins la distinction dans les manières, l'érudition, le style et l'expression orale. Enfin, leur attachement à la culture française ne les empêche pas d'établir des contacts avec des universitaires de langue anglaise et de consulter la littérature scientifique américaine.

Pour certains de ces jeunes universitaires, l'obligation de répondre à des exigences contradictoires est probablement, au plan de la production scientifique, paralysante, mais elle les mène à accumuler, de façon souvent éclectique, de vastes connaissances et à acquérir une large culture générale.

Dans leurs communications, les membres et collaborateurs de l'Académie témoignent d'une grande « ouverture d'esprit » et évitent de « S'enfermer dans les limites de leur art, de leur métier » : introduction d'une perspective historique en géographie, recherche des relations entre la géographie et la musique, étude de l'art et de la littérature d'un point de vue sociologique, etc. Premiers véritables spécialistes en sciences humaines et sociales, ils sont les premiers à critiquer et à éviter la surspécialisation : en bons humanistes qu'ils sont, ils contribuent, en autres par leur participation à l'Académie des sciences morales et politiques, qui est par définition une entreprise pluridisciplinaire, au décloisonnement des diverses sciences sociales et humaines. Dans son étude des « Politiques nationales de la science », Philippe Garigue fait lui-même référence à cette nécessité du décloisonnement et le présente comme une caractéristique d'un nouvel humanisme, « l'humanisme scientifique ». Il s'agit, selon lui, de « démystifier la science de sa propre mythologie des

spécialisations et de montrer que sa véritable rationalité est de percevoir combien l'enchaînement entre toutes les choses élimine, dès le départ, un statut particulier à l'une ou l'autre des catégories de la science comme forme de réflexion et de connaissance sur l'existence humaine ».

Mais il est une autre dimension tout aussi importante de cet humanisme et auquel Garigue accorde une place centrale : celle-ci concerne l'évaluation de la valeur morale des recherches entreprises, c'est-à-dire de leur contribution à l'amélioration de la condition humaine.

De cet humanisme scientifique, apparemment nouveau, qui naît des désillusions que ressentent les populations devant les conséquences néfastes de la science sur la qualité de la vie, mais qui n'en rejoint pas moins l'(ancien) humanisme qui était inculqué dans les collèges et universités québécoises, on trouve une très bonne illustration dans le dernier numéro des Travaux et communications intitulé « Progrès technique et qualité de la vie » (111, 1977) : « Les auteurs de ces essais s'accordent, précise Albert Faucher dans la 'Présentation', à croire que l'essentiel demeure important, qu'il faut subordonner l'accessoire à l'essentiel, le moyen à la fin, et remettre en question le progrès technique dans l'optique des valeurs humaines. » Cette orientation humaniste, pour ne pas dire moraliste, est particulièrement manifeste dans les « Réflexions sur la qualité de la vie » de Maurice Lebel. À la suite d'une critique sévère de notre civilisation dont « la santé est menacée en profondeur par la croissance de la mécanisation et de l'organisation », l'auteur ne se limite pas seulement à formuler quelques suggestions générales (freiner l'urbanisation et l'encombrement des villes, assurer la protection de la nature, etc.) mais il se livre aussi à une profonde réflexion morale et religieuse : il s'alarme en effet devant « la pollution de l'esprit, de la pensée, l'inflation des mots et du langage », dénonce la télévision-presse-radio comme le « nouvel opium du peuple », proclame que « l'homme n'est pas mort » et conclut qu'il « doit y avoir en premier chef la civilisation de l'amour et du cœur ».

Pour celui qui termine la lecture d'une savante analyse épistémologique de la notion de progrès culturel et d'une étude historique des relations complexes entre l'économique et la technique, une telle réflexion est quelque peu déconcertante. De la même façon, le lecteur risque d'être agacé par la communication du R.P. Parent, Gardien du monastère des Franciscains de Québec : l'auteur se contente de présenter la pensée de Paul VI sur le progrès technique et de montrer que celle-ci « rejoint celle de beaucoup de penseurs et techniciens préoccupés, eux aussi, de la qualité de la vie humaine ». Les références nombreuses aux textes pontificaux (ou à ceux des évêques canadiens) et le recours explicite à la morale (chrétienne) sont probablement

cohérents avec l'orientation religieuse de plusieurs collaborateurs ⁹, mais ils dévoilent en l'Académie des sciences morales et politiques un projet qui est indissociablement intellectuel et politique et qui peut être (trop) facilement qualifié de « conservateur » : au rappel de certaines normes intellectuelles et à la mise en valeur d'auteurs oubliés ou négligés correspondrait la défense d'(anciennes) valeurs morales et politiques.

Il n'y a aucun doute que la lutte pour la conservation d'un état ancien du champ intellectuel n'est jamais totalement indépendante de la lutte pour le maintien d'un état des rapports sociaux. Toutefois, il serait quelque peu abusif de taxer de « conservatisme politique » tous ceux qui participent à l'Académie des sciences morales et politiques. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs été étroitement associés, au cours des années 1940 et 1950, à une lutte nettement réformiste - que certains disaient alors « révolutionnaire » - pour l'introduction d'un nouveau capital culturel (scientifique) : afin d'obtenir une légitimité culturelle et aussi de se donner des conditions (postes, budgets, subventions de recherche, etc.) leur permettant de constituer des savoirs spécialisés et cumulatifs et de transmettre un enseignement universitaire de qualité, ils multipliaient alors les initiatives (création d'associations et de revues, organisation de colloques, etc.), intervenaient dans divers débats publics (concernant la place de la science dans l'enseignement, le rôle du gouvernement fédéral dans le financement des universités, etc.) et participaient au renversement du gouvernement provincial dirigé par Maurice Duplessis. Cette lutte était manifestement politique, mais elle avait pour objet certaines formes d'ingérence (politique, religieuse, etc.) et visait à défendre l'autonomie du milieu universitaire - la République de la science - et à constituer un champ scientifique québécois qui ne fût pas qu'un simple regroupement de chercheurs amateurs. ¹⁰

Dans une certaine mesure, ces intellectuels, qui sont souvent, dans leur discipline respective, les premiers professeurs universitaires « de carrière », peuvent être dits académiques, non seulement parce qu'ils sont ou espèrent devenir membre d'une académie mais parce qu'ils oeuvrent à la constitution d'une « science académique », c'est-à-dire d'une science qui est principalement produite en milieu universitaire et dont le public privilégié est lui-même universitaire (ou formé dans les universités). Cet « académisme » n'exclut cependant pas toute préoccupation pour les grands problèmes sociaux et politiques ou pour les questions d'actualité - dans les Travaux et communications, on trouve des textes portant sur le coopératisme, le fédéralisme, la situation de la langue française au Québec, le rôle des bibliothèques, etc. -, mais il détermine les conditions et aussi les modalités de la participation aux débats publics :

⁹ Le choix même de la maison d'édition est, à cet égard, indicatif.

¹⁰ M. FOURNIER et Louis MAHEU, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et sociétés*, VII, 2, novembre 1975, pp. 89-114. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

l'intellectuel universitaire qui aborde ces questions doit en effet ne manifester que discrètement ses opinions personnelles et s'efforcer de respecter l'image de l'académicien au-dessus de la mêlée qui subordonne l'action à la réflexion et à la connaissance du réel et qui fuit les querelles de parti - la « politicaillerie » - pour se situer à un niveau plus général et plus universel, celui des valeurs (humaines).¹¹ En fait, ce n'est qu'à la condition d'apparaître indépendante que l'intervention (politique) est compatible avec le travail universitaire : ce mode d'intervention, qui s'oppose au mode d'intervention propre à l'intellectuel organiquement lié à un mouvement ou à un parti politique, autonomise le travail universitaire ou académique de l'action politique. C'est en ce sens seulement, c'est-à-dire en regard de la définition du travail intellectuel et non pas des opinions politiques, qu'une entreprise telle que l'Académie des sciences morales et politiques peut être considérée comme « conservatrice ».

On pourrait croire que cette entreprise est vouée, en fonction même de son orientation et des caractéristiques de ses participants, à un faible développement. Mais ce serait là méconnaître la logique du fonctionnement propre au champ intellectuel et au système universitaire qui, dès qu'ils sont bien organisés, tendent à imposer leurs normes propres d'évaluation du travail intellectuel et, par là, à déterminer les règles du jeu (intellectuel) : ceux-ci ne peuvent bien remplir leurs fonctions sociales et politiques (par exemple, de reproduction culturelle et sociale) que s'ils apparaissent indépendants et qu'ils maintiennent vivante la tradition académique. De plus, à un moment où un plus grand nombre d'universitaires apparaissent dogmatiques, limitent leurs activités intellectuelles à l'exégèse de quelques textes et sont tentés de se soumettre à des organisations politiques, il est fort probable que d'autres, souvent un peu plus jeunes, se joignent aux « plus vieux », reprennent le flambeau de l'académisme et entreprennent, de façon gratuite et dilettante, de longs travaux d'érudition et de fastidieuses recherches empiriques. Soulignons l'importance que le Groupe de travail sur l'Institut d'histoire et de civilisation du Québec accorde aux académies : « En réalité, le peu de cas que l'État fait des académies tient au peu d'utilité qu'il leur reconnaît. Nous en convenons : si elles ne servaient qu'à procurer à des humanistes, à des artisans des sciences humaines, à des artistes créateurs, à des scientifiques et à des écrivains la satisfaction de se donner un théâtre et de s'exprimer leur estime mutuelle, leurs existences ne répondraient pas à une grande nécessité. Mais il se trouve qu'elles peuvent remplir et qu'elles remplissent en effet des fonctions sérieuses. L'existence de sociétés culturelles non spécialisées (bien que formées de spécialistes) favorise le

¹¹ Cette conception de l'intellectuel rejoint celle que présente Charles Kadushin dans son étude de l'élite intellectuelle américaine : « L'intellectuel (d'élite) est celui qui traite des grandes idées générales au sujet des valeurs et de l'esthétique et qui communique son jugement à un large public. » (Ch. KADUSHIN, *The American Intellectual Elite*, Boston, Little, Brown and Company, 1974.) Cette définition n'est pas différente de celle qu'élabore Edward SHILS (*The Intellectuals and the Powers*, Chicago, University of Chicago Press, 1972).

rapprochement des idées, stimule les recherches personnelles, valorise les aspirations à l'excellence et contribue à enrichir le patrimoine d'œuvres de science et de beauté sans lesquelles une collectivité ne saurait ni avoir une certaine idée d'elle-même ni espérer une reconnaissance minimale de la part des autres collectivités. »¹²

Témoins d'une époque (encore récente), les Travaux et communications peuvent ainsi paradoxalement devenir, pour de jeunes générations de chercheurs, un guide ou, tout au moins, un exemple : en plus d'y trouver une éthique du travail scientifique (et de ses relations avec la politique) voisine de la leur, elles y découvriront des intellectuels « comme on n'en fait plus » qu'elles tenteront d'imiter et de dépasser. Tout se passe comme si, loin d'être seulement une phase dans le développement du système universitaire, « l'académisme » (ré-) apparaissait à chaque fois que la politique entre d'une façon trop visible, dans le milieu universitaire (étudiants ou professeurs) et menace l'autonomie de ceux qui mènent un enseignement et des recherches et le pouvoir de ceux qui occupent des positions supérieures : caractéristique distinctive du système universitaire, cet « académisme » serait, lorsqu'il devient nécessaire de l'explicitier et de le systématiser, l'expression d'une crise du système lui-même.

Marcel FOURNIER
Département de sociologie,
Université de Montréal.

Fin du texte

¹² Rapport du Groupe de travail sur l'Institut d'Histoire et de civilisation du Québec, Québec, Ministère des affaires culturelles, février 1977, p. 162.